Envoyé en préfecture le 17/05/2024
Reçu en préfecture le 17/05/2024
Publié le 17/05/2024
ID : 017-251701900-20240516-CS2024_02_016-DE

cyclad
Tous les déchets ont de l'avenir

DÉLIBÉRATION N° CS 2024-02-016

RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS 2023

Nombre de membres :
En exercice : 33
Présents : 17
Votants : 18

L'an deux mil vingt-quatre, le 16 mai ;
L'assemblée délibérante du Syndicat mixte Cyclad, s'est réunie en séance ordinaire à l'Hôtel Arcadys à Saint Jean d'Angély, sous la présidence de Monsieur Jean GORIOUX.

Présents / Membres titulaires
Mesdames Ornella TACHE – Éliane TRAIN – Anne-Sophie DESCAMPS

Messieurs Christian LUCAZEAU – Jacky RAUD – Jean MOUTARDE – Serge BERNET – Jean-Luc DUGUY
Julien GOURRAUD – Jérôme GARDELLE – Emmanuel JOBIN – Jean GORIOUX – Denis DUBOURGNOUX
Jean-Paul GAILLOT – Jean-Pascal VIALE – Sylvain BARREAUD – Philippe PELLETIER

1 pouvoir de Monsieur Hubert COUPEZ à Madame Ornella TACHE

Présents / Membres suppléants

Présence des suppléants sans vote

Absents titulaires
Mesdames Isabelle COSSON *(excusée)* – Lina BESNIER – Ghislaine GOT *(excusée)*

Messieurs Jean-Michel CHATELIER *(excusé)* – Michel LALAIZON – Hubert COUPEZ *(excusé)* – Jean-Luc FOURRÉ
Gaby TOUZINAUD – Éric GUINOISEAU – Stéphane AUGÉ *(excusé)* – David RAFFÉ – Patrick BOUSSATON
Sylvain FAGOT – Laurent RENAUD – Philippe NEAU – Alain FONTANAUD

Secrétaire de séance
Madame Anne-Sophie DESCAMPS

Convocations envoyées le :
Jeudi 02 mai 2024

Affichage de la convocation le : *(Art. L2121-10 du CGCT)*
Jeudi 02 mai 2024
Publication (affichage) ou notification du :
17 mai 2024

Envoyé en préfecture le 17/05/2024
Reçu en préfecture le 17/05/2024
Publié le 17/05/2024
ID : 017-251701900-20240516-CS2024_02_016-DE

Vu l'article L.2224-17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il y a lieu de prendre connaissance du projet de rapport annuel sur le prix et la qualité du service de collecte / traitement des déchets et d'approuver ce document aux fins de diffusion auprès des adhérents,

Considérant que ce rapport est présenté aux membres du comité syndical et qu'il sera également envoyé à chaque Communauté de Communes et Communauté d'Agglomération,

Conformément au code général des collectivités territoriales, il y a lieu d'approuver le projet de rapport annuel relatif à l'exercice 2023,

Considérant la synthèse ci-après préalablement envoyée aux délégués,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical,
17 membres présents, 18 membres votants, à l'unanimité,

- Approuve le projet de rapport annuel sur le prix et la qualité du service présenté en séance,
- Autorise Monsieur le Président à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Fait à Surgères, le 17 mai 2024
Extrait certifié conforme,

Le Président,
Jean GORIOUX

La secrétaire de séance,
Anne-Sophie DESCAMPS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité.

Synthès
du ser
(D'aprè
articles D2224-1

Envoyé en préfecture le 17/05/2024
Reçu en préfecture le 17/05/2024
Publié le 17/05/2024
ID : 017-251701900-20240516-CS2024_02_016-DE

Indicateurs techniques et financiers 2023

Les Chiffres Clés du Syndicat Mixte Cyclad

Territoire

Compétence collecte et déchetteries
5 intercommunalités - 188 communes – 151 095 habitants

Compétence traitement
7 intercommunalités : 5 intercommunalités compétence collecte et déchetteries + Ile de Ré et Saintes Grandes Rives, l'Agglo - 234 communes – 231 804 habitants

Indicateurs de production de déchets

	Territoires compétence collecte et déchetterie : Aunis Sud, Aunis Atlantique, Cœur de Saintonge, Gémozac & La Saintonge Viticole et Vals de Saintonge Communauté.	**Territoires :** Ile de Ré Saintes Grandes Rives, l'Agglo	**Total Cyclad**
Ordures ménagères	23 614 tonnes **156 kg/hab.** 23%	19 928 tonnes	43 542 tonnes
Emballages	8 397 tonnes **56 kg/hab.** 8%	4 480 tonnes	12 877 tonnes
Biodéchets	1 012 tonnes **7 kg/hab** 1%	-	1 012 tonnes
Verres	6 566 tonnes **43 kg/hab.** 6%	5 168 tonnes	11 734 tonnes
Papiers/petits cartons	2 161 tonnes **14 kg/hab.** 2%	1 505 tonnes	3 666 tonnes
Textiles	761 tonnes **5 kg/hab.** 1%	239 tonnes	1 000 tonnes
Déchetteries	60 393 tonnes **400 kg/hab.** 59%	28 957 tonnes	89 349 tonnes

Évolution de la production de déchets (en kg/habitant)
Territoire concerné par la compétence collecte

	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Ordures ménagères	173	178	170	156
Emballages	48	52	52	56
Verres	42	45	43	43
Papiers/Petits cartons	19	19	17	14
Biodéchets	< 1	< 1	4	7

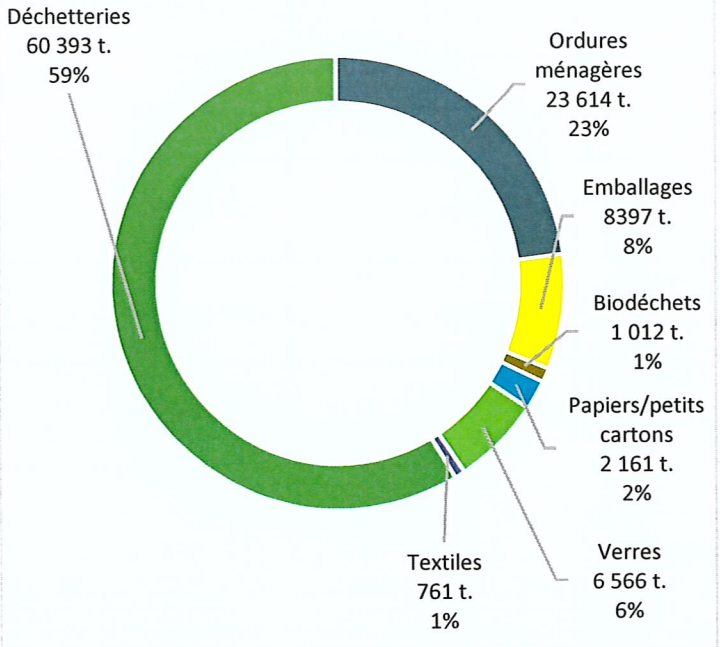
Envoyé en préfecture le 17/05/2024
Reçu en préfecture le 17/05/2024
Publié le 17/05/2024
ID : 017-251701900-20240516-CS2024_02_016-DE

Indicateurs relatifs au traitement et à la valorisation des ordures ménagères et assimilés

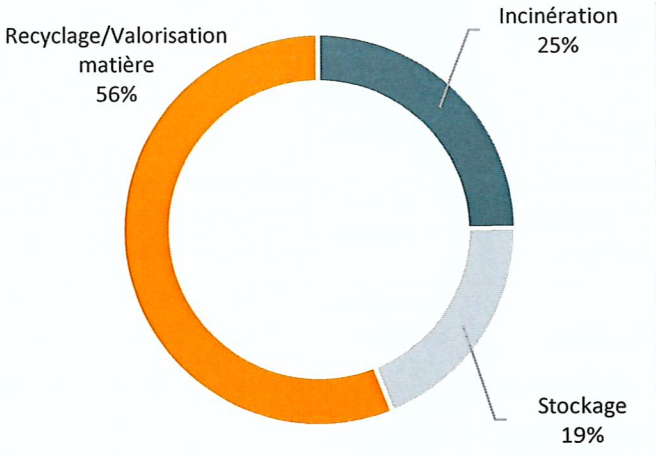
Unité de traitement OM CYCLAD	Usine d'incinération des déchets ménagers de Paillé : capacité 30 000 tonnes/an. **Tonnage total traité en 2023 : 23 011 tonnes** Modalités d'exploitation du service : prestation de service pour l'exploitation (marchés publics).
Unités de traitement OM Prestataires (marchés publics)	UVE de La Rochelle (17) : 3 375 tonnes UVE Echillais (17) : 2 103 tonnes ISDND de Gizay (86) : 4 157 tonnes ISDND de Lapouyade (33) : 10 896 tonnes
Tri des emballages	Centre de tri des emballages Altriane (Salles-sur-Mer) : 12 877 tonnes Refus de tri : 3 665 tonnes
Valorisation matière	Aluminium : 165 tonnes Acier : 672 tonnes Métaux issus de l'incinération : 439 tonnes Plastiques : PET 1 199 tonnes / PE/PP/PS : 722 tonnes / Souples PE : 455 tonnes Briques alimentaires : 291 tonnes Papiers / Cartons : 10 778 tonnes Verre : 11 734 tonnes
Valorisation biodéchets	Plateforme de compostage (Chambon-17) 1 012 tonnes détournées et transformées en compost

OM : ordures ménagères
UVE : Unité de Valorisation Énergétique / ISDND : Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux

Compétence collecte et déchetterie



Modes de traitement



Envoyé en préfecture le 17/05/2024
Reçu en préfecture le 17/05/2024
Publié le 17/05/2024
ID : 017-251701900-20240516-CS2024_02_016-DE

Indicateurs relatifs à la collecte des déchets : modalités, fréquences de collecte et exploitation du service

	Aunis Atlantique 31 614 habitants	**Aunis Sud** 33 209 habitants	**Vals de Saintonge** 53 347 habitants	**Cœur de Saintonge Gémozac et la Saintonge Viticole** 32 925 habitants
Emballages	En bac individuel ou sac (3 centre-villes) 1 fois par semaine *Régie (41 communes) et prestation de service (marchés publics) BRANGEON ENVIRONNEMENT (3 communes)*		En bac collectif + borne gros volume En sac *(10 communes)* 1 fois par semaine *Régie (71 communes) et prestation de service (marchés publics) PAPREC (39 communes)*	En sac 1 fois par semaine *BRANGEON ENVIRONNEMENT*
Ordures ménagères	En bac individuel 1 fois toutes les 2 semaines En sac (3 centre-villes) 1 fois par semaine *Régie (36 communes) et prestation de service (marchés publics) BRANGEON ENVIRONNEMENT (8 communes)*		En bac collectif + borne gros volume En sac *(10 communes)* 1 fois par semaine *Régie (71 communes) et prestation de service (marchés publics) PAPREC (39 communes)*	En bac individuel 1 fois toutes les 2 semaines *BRANGEON ENVIRONNEMENT*
Biodéchets *Régie*	91 points d'apport volontaire	122 points d'apport volontaire	130 bacs collectifs à St Jean d'Angély	8 244 composteurs individuels
Papiers/petits cartons	766 bornes soit 1 pour 197 habitants *Prestation de service (marchés publics) BRANGEON TRANSPORT*			
Verres	888 bornes verres soit 1 pour 170 habitants *Prestation de service (marchés publics) BRANGEON TRANSPORT*			

Indicateurs relatifs aux biodéchets

Modalités : Collecte séparée des biodéchets et/ou compostage.

Aunis Atlantique	**Aunis Sud**	**Vals de Saintonge**
4 593 foyers équipés soit 37% (+83%) 69 professionnels en porte-à-porte soit 48% **308 tonnes collectées (+241t.)**	5 346 foyers équipés soit 39% (+21%) 130 professionnels en porte-à-porte soit 65% **418 tonnes collectées (+110t.)**	12 171 composteurs **Saint-Jean d'Angély** 1 071 foyers équipés soit 30% (+38%) 40 professionnels en porte-à-porte soit 70% **137 tonnes collectées (+ 27t.)**

Cœur de Saintonge	**Gémozac et La Saintonge Viticole**
2 504 foyers équipés soit 32% 51 professionnels en porte-à-porte soit 67% **91 tonnes collectées**	5 740 foyers équipés soit 88% 49 professionnels en porte-à-porte soit 62% **58 tonnes collectées**

Envoyé en préfecture le 17/05/2024
Reçu en préfecture le 17/05/2024
Publié le 17/05/2024
ID : 017-251701900-20240516-CS2024_02_016-DE

Indicateurs relatifs aux déchetteries

Territoire desservi	188 communes / 5 intercommunalités / 151 095 habitants
Nombre et localisation des déchetteries	22 déchetteries : Courçon, Marans, Longèves, St Sauveur d'Aunis, Aigrefeuille, Le Thou, La Devise, Surgères, St Saturnin du Bois, Annezay, Aulnay, Beauvais/Matha, Bercloux, Matha, Néré, St Jean d'Angély, St Savinien sur Charente, Vergné, Plassay, Trizay, Gémozac, Montpellier-de-Médillan.
Déchets acceptés	Batteries, Bois, Cartons, Cartouches d'encre, Coquilles, Couettes et oreillers, Déchets chimiques, Déchets électriques, Électroménager, Gravats, Huiles minérales, Huiles végétales, Lampes et néons, Métaux, Mobilier, Mobilier Bois, Palettes, Papiers/petits cartons, Piles, Plastiques souples, Plâtre, Polystyrène, Radiographies, Textiles, Tout-venant enfoui, Tout-venant incinéré, Végétaux, Verres.
Réemploi – Cyclab'box	Marans, Saint Sauveur d'Aunis, Surgères, Saint Jean d'Angély, Saint Savinien sur Charente, Plassay, Gémozac.
Modalités d'exploitation du service	Haut de quai : Régie Bas de quai : prestation de service (marchés publics) – Paprec
Valorisation déchetteries	Gravats : 14 960 tonnes / Recyclage en remblai : 8 976 tonnes et stockage en ISDI : 5 984 tonnes / coûte 23€ la tonne Végétaux : 16 693 tonnes / Recyclage en compost via plateforme dédiée / coûte 43€ la tonne Tout-venant : 9 615 tonnes / Stockage en ISDND : 5 194 tonnes et valorisation énergétique : 4 421 tonnes / coûte 170€ la tonne Bois : 5 915 tonnes / Recyclage en copeaux et bois de chauffage / coûte 115€ la tonne Mobilier : 4 724 tonnes / Pris en charge par Écomaison Déchets électriques : 2 273 tonnes / Pris en charge par Ecosystem Métaux : 1 881 tonnes / Recyclage / rapporte 58€ la tonne Cartons : 2 044 tonnes / Recyclage / rapporte 8€ la tonne Plâtre : 1 141 tonnes / Recyclage en nouvelles plaques de plâtre / Collecte par Paprec Déchets chimiques : 267 tonnes / Pris en charge par EcoDDS / Collecte et traitement par la SNATI-SARP SUD OUEST Textiles : 267 tonnes / Collecte, tri, réemploi et recyclage par Le Relais 17 Pneus : 120 tonnes / Pris en charge par la filière ALIAPUR Amiante : 96 tonnes / Traitée par Ortec Huiles minérales : 89 tonnes / Traitées par Cyclevia Polystyrène : 70 tonnes / Repris par Knauf (17), Coop Ecoval (17) et Poitou Polystyrène (86) Coquilles : 63 tonnes / Recyclage par Ovive Couettes et oreillers : 48 tonnes / Pris en charge par Écomaison Plastiques souples : 40 tonnes Batteries : 36 tonnes Piles : 17 tonnes / Pris en charge par Corepile Huiles végétales : 22 tonnes / Collecte et traitement par la SNATI-SARP SUD OUEST Lampes : 9 tonnes / Pris en charge par Ecosystem Cartouches d'encre : 3 tonnes Radiographies : 1 tonne **TOTAL : 60 393 tonnes** **81% des matériaux collectés dans les déchetteries ont été traités et valorisés en 2023** (81% en 2022) 8% (54% du tout-venant) sont stockés en ISDND 11% (40% des gravats) sont stockés en ISDI

ISDND : Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux / ISDI = Installation de Stockage de Déchets Inertes

Envoyé en préfecture le 17/05/2024
Reçu en préfecture le 17/05/2024
Publié le 17/05/2024
ID : 017-251701900-20240516-CS2024_02_016-DE

Indicateurs financiers

Compte administratif 2023

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat reporté	-	4 564 913,82 €	-	6 063 934,42 €
Opérations 2023	33 339 235,14 €	29 655 800,92 €	9 874 831,71 €	10 530 610,81 €
Résultat de clôture	**33 339 235,14 €**	**34 220 714,74 €**	**9 874 831,71 €**	**16 594 545,23 €**
Reste à réaliser			17 967 500,59 €	12 000 000,00 €
TOTAL CUMULÉ	**33 339 235,14 €**	**34 220 714,74 €**	**27 842 332,30 €**	**28 594 545,23 €**
RESULTAT DÉFINITIF	**881 479,60 €**		**752 212,93 €**	

Résumé

Dépenses réalisées 2023	**43 214 067 € TTC**		
Dépenses d'investissement	9 874 832 € TTC	soit : 23%	
Dépenses de fonctionnement	33 339 235 € TTC	soit : 77%	
dont :	Veolia Poitou-Charentes		4 854 259 € TTC
	Paprec CRV / Paprec SUD OUEST		2 974 983 € TTC
	C.D.A. La Rochelle		2 665 576 € TTC
	Paprec Energies Atlantique (Ex Cyclergie)		2 464 809 € TTC
	Brangeon environnement		2 475 704 € TTC
	STC transport Chaignaud		772 318 € TTC
	Syndicat intercommunal littoral		518 539 € TTC
	Sede Environnnement		243 516 € TTC
	Sarp So SNATI		194 866 € TTC
	CMGO		154 088 € TTC
Recettes réalisées 2023	**40 186 412 € TTC**		
	Contributions des collectivités (46%)		18 370 216 € TTC
	Recettes des éco-organismes (14%)		5 722 520 € TTC
	Ventes des matériaux (5%)		2 073 144 € TTC
	Recettes d'investissement (dont emprunts) (22%)		9 016 096 € TTC
	Fonds de compensation de la TVA (4%)		1 514 898 € TTC
	Autres recettes (7%)		2 870 561 € TTC
	Subvention Région Nouvelle-Aquitaine (2%)		618 976 € TTC

Indicateurs relatifs aux ressources humaines

Ressources Humaines	**137 agents** dont 97 titulaires 39 contractuels 1 apprenti(e)	Pôle technique collecte : 66 agents Pôle Traitement - Déchetterie - Maintenance – Travaux : 48 agents Pôle Économie circulaire – Communication – Zéro Déchet : 13 agents Pôle Ressources : 9 agents Direction : 1 agent

Envoyé en préfecture le 17/05/2024
Reçu en préfecture le 17/05/2024
Publié le 17/05/2024
ID : 017-251701900-20240516-CS2024_02_016-DE

Indicateurs relatifs à la sensibilisation au tri, à l'économie circulaire et au zéro déchet

5 575 personnes sensibilisées à l'ensemble des programmes liés au tri et à la réduction des déchets en 2023	
Animations	91 animations grand public dont 20 ateliers zéro déchet Permanences compostage, animations et sensibilisation au gaspillage alimentaire dans les établissements (écoles, entreprises, etc.), manifestations locales
Collecte séparée des biodéchets	47 réunions d'information - 871 personnes sensibilisées
Visites de sites	25 visites en 2023 soit 187 enfants et 217 adultes
Rencontres de proximité	342 livraisons en mairies pour le réassort du matériel
Prêts de matériel de tri	148 prêts de tables de tri, gobelets, bacs de collecte
Kits à manger	57 kits à manger chez 15 partenaires. 56 prêts à des particuliers et associations
Réemploi en déchetteries	23 partenaires
Porte-à-porte	610 foyers sensibilisés aux gestes de tri

Indicateurs relatifs à l'Atelier CyclaB - Maison de l'économie circulaire et du zéro déchet

1er tiers-lieu dédié à l'économie circulaire porté par un service public en France.

1 500m² pour innover, expérimenter, entreprendre et se former :

+ 3 laboratoires agroalimentaire, bois, tech
+ 1 matériauthèque
+ Espaces de co-working, formation et conférence

Chiffres clés	1 770 visiteurs 130 évènements 70 réservations de la salle Forum 151 jours d'utilisation du labo Bois 110 jours d'utilisation du labo Agroalimentaire 12 visites inspirantes pour des collectivités 223 salariés d'entreprises sensibilisés à l'économie circulaire
Accompagnement des porteurs de projet	32 structures accompagnées 3 Ateliers « Entreprendre » 2 « Voyages circulaires »
Projets étudiants	12 projets tutorés pour des groupes d'étudiants
Partenaires 2023	7 EPCI Région Nouvelle-Aquitaine Union européenne (programme LEADER) État (ADEME) Brangeon Environnement ; CMGO ; Eiffage Route ; Huhtamaki ; Paprec CRV ; Paprec Énergies ; Veolia Action'elles ; ADI ; Campus de l'alimentation ENILIA-ENSMIC ; CampusInnov ; COAPI ; Le Comptoir local ; J'adopte un projet ; La Caale ; Odacio ; Pop Incub ; Pole Innovation Saintes ; EIGSI ; Excelia ; Lycée polyvalent du Pays d'Aunis ; La Rochelle Université